

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT**

Numéro SIRET : **21880325200012**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE VITTEL**

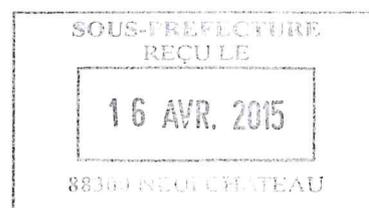
**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT**

**ANNEE 2014**



Code INSEE 88325	LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT	CA 2014
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	21,40%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	49,64%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,68%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	136 414,18	G	292 547.10
	Section d'investissement	B	75 138.55	H	67 381.54
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	69 706.03
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	10 067.77	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			221 620.50		429 634.67
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	1 193.04	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015		1 193.04		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		136 414.18		362 253.13
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		86 399.36		67 381.54
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		222 813.54		429 634.67
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 193,04	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	1 193,04	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	83 466,09	69 034,82	0,00	0,00	14 431,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	29 200,00	29 196,45	0,00	0,00	3,55
014	Atténuations de produits	5 653,00	5 653,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 128,96	28 773,10	0,00	0,00	1 355,86
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>148 448,05</b>	<b>132 657,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 790,68</b>
66	Charges financières	3 900,00	3 756,81	0,00	0,00	143,19
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	707,49				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>153 255,54</b>	<b>136 414,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 841,36</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	85 460,49				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>85 460,49</b>	<b>0,00</b>			<b>85 460,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>238 716,03</b>	<b>136 414,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 301,85</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	9 358,87	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	11 013,00	12 748,63	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	66 236,00	68 554,88	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	54 560,00	66 571,42	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 200,00	134 506,32	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>139 009,00</b>	<b>291 740,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	1,00	0,74	0,00	0,00	0,26
77	Produits exceptionnels	30 000,00	806,24	0,00	0,00	29 193,76
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>169 010,00</b>	<b>292 547,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>169 010,00</b>	<b>292 547,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013</b>		69 706,03				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 720,00	1 479,60	0,00	4 240,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 600,00	30 861,77	1 193,04	21 545,19
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 527,93	33 998,12	0,00	33 529,81
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>126 847,93</b>	<b>66 339,49</b>	<b>1 193,04</b>	<b>59 315,40</b>
REGIO	CHAPITRE A REGULARISER INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 801,00	8 799,06	0,00	1,94
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>8 801,00</b>	<b>8 799,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1,94</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>135 648,93</b>	<b>75 138,55</b>	<b>1 193,04</b>	<b>59 317,34</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>135 648,93</b>	<b>75 138,55</b>	<b>1 193,04</b>	<b>59 317,34</b>

<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013</b>		10 067,77			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	19 125,33	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>12 000,00</b>	<b>19 125,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 860,51	5 860,51	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	42 395,70	42 395,70	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>48 256,21</b>	<b>48 256,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>60 256,21</b>	<b>67 381,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	85 460,49			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>85 460,49</b>	<b>0,00</b>		<b>85 460,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>145 716,70</b>	<b>67 381,54</b>	<b>0,00</b>	<b>78 335,16</b>

<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013</b>		0,00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	69 034,82		69 034,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	29 196,45		29 196,45
014	Atténuations de produits	5 653,00		5 653,00
65	Autres charges de gestion courante	28 773,10		28 773,10
66	Charges financières	3 756,81	0,00	3 756,81
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>136 414,18</b>	<b>0,00</b>	<b>136 414,18</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 799,06	0,00	8 799,06
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 479,60	0,00	1 479,60
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 861,77	0,00	30 861,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	33 998,12	0,00	33 998,12
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>75 138,55</b>	<b>0,00</b>	<b>75 138,55</b>
	<b>Pour information</b>			<b>10 067,77</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013</b>			<b>10 067,77</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 358,87		9 358,87
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	12 748,63		12 748,63
73	Impôts et taxes	68 554,88		68 554,88
74	Dotations, subventions et participations	66 571,42		66 571,42
75	Autres produits de gestion courante	134 506,32		134 506,32
76	Produits financiers	0,74	0,00	0,74
77	Produits Exceptionnels	806,24	0,00	806,24
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>292 547,10</b>	<b>0,00</b>	<b>292 547,10</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013</b>				<b>69 706,03</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 860,51	0,00	5 860,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	42 395,70		42 395,70
13	Subventions d'investissement	19 125,33	0,00	19 125,33
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>67 381,54</b>	<b>0,00</b>	<b>67 381,54</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>83 466,09</b>	<b>69 034,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 431,27</b>
60611	Eau et assainissement	600,00	1 174,40	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	6 500,00	6 350,84	0,00	0,00	149,16
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	100,58	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	200,00	190,13	0,00	0,00	9,87
60622	Carburants	400,00	207,96	0,00	0,00	192,04
60623	Alimentation	0,00	282,92	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	800,00	777,58	0,00	0,00	22,42
60632	Fournitures de petit équipement	1 300,00	9 779,57	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
60636	Vêtements de travail	0,00	435,84	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 766,85	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	21,32	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	1 426,58	0,00	0,00	173,42
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	557,00	0,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	6 000,00	7 364,10	0,00	0,00	0,00
61523	Voies et réseaux	15 886,09	3 407,88	0,00	0,00	12 478,21
61524	Bois et forêts	1 500,00	2 023,26	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	200,00	43,63	0,00	0,00	156,37
61558	Autres biens mobiliers	200,00	92,58	0,00	0,00	107,42
6156	Maintenance	1 000,00	942,12	0,00	0,00	57,88
616	Primes d'assurances	2 700,00	2 688,43	0,00	0,00	11,57
6182	Documentation générale et technique	100,00	27,00	0,00	0,00	73,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 052,16	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00	362,94	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	3 660,13	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	25 000,00	13 755,00	0,00	0,00	11 245,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	710,59	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	8,85	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	1 088,72	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 142,37	0,00	0,00	57,63
627	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00	441,74	0,00	0,00	758,26
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	2 200,00	3 470,10	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 680,00	0,00	0,00	20,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	500,00	1 001,65	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>29 200,00</b>	<b>29 196,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,55</b>
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	21,87	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	100,00	84,20	0,00	0,00	15,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	50,00	189,61	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	7 870,00	8 660,74	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	914,64	0,00	0,00	4 085,36
64168	Autres emplois d'insertion	4 800,00	12 478,80	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 400,00	3 637,72	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 000,00	1 421,48	0,00	0,00	578,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	800,00	857,19	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	600,00	591,07	0,00	0,00	8,93
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	339,13	0,00	0,00	60,87
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>5 653,00</b>	<b>5 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73923	Reversements sur FNGIR	601,00	601,00	0,00	0,00	0,00
73925	Fonds de péréquation des ressources intercor	5 052,00	5 052,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 128,96</b>	<b>28 773,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 355,86</b>
6531	Indemnités	11 500,00	12 375,12	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	173,46	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	500,00	470,66	0,00	0,00	29,34
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	4 213,85	4 213,85	0,00	0,00	0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	200,00	50,00	0,00	0,00	150,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	5 074,90	0,00	0,00	425,10
657362	CCAS	1 654,05	1 654,05	0,00	0,00	0,00
657364	SPIC	4 061,06	4 061,06	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>148 448,05</b>	<b>132 657,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 790,68</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>3 900,00</b>	<b>3 756,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143,19</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 900,00	3 688,47	0,00	0,00	211,53
665	Escomptes accordés	0,00	64,18	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	4,16	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>707,49</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>153 255,54</b>	<b>136 414,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 841,36</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>85 460,49</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>85 460,49</b>	<b>0,00</b>			<b>85 460,49</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>85 460,49</b>	<b>0,00</b>			<b>85 460,49</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	238 716,03	136 414,18	0,00	0,00	102 301,85
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013	0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	9 358,87	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	0,00	9 358,87	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	11 013,00	12 748,63	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	5 000,00	6 834,16	0,00	0,00	0,00
7025	Taxes d'affouage	1 750,00	2 025,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public comm	193,00	195,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	2 570,00	2 598,27	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	700,00	0,00	0,00	800,00
70878	par d'autres redevables	0,00	396,20	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	66 236,00	68 554,88	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	54 173,00	54 172,00	0,00	0,00	1,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	4 200,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	1 063,00	3 209,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	3 800,00	2 076,00	0,00	0,00	1 724,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	0,00	4 897,88	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	54 560,00	66 571,42	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	22 700,00	22 700,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	7 838,00	7 838,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	5 694,00	5 694,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 799,00	2 799,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	175,89	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	10 200,00	17 526,60	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	27,00	27,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe pr	3 000,00	7 508,93	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations d	1 553,00	1 553,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	689,00	689,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	60,00	60,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 200,00	134 506,32	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 000,00	4 162,32	0,00	0,00	2 837,68
758	Produits divers de gestion courante	200,00	130 344,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>139 009,00</b>	<b>291 740,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	1,00	0,74	0,00	0,00	0,26
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	0,00	0,74	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	806,24	0,00	0,00	29 193,76
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	481,67	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	324,57	0,00	0,00	29 675,43
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>169 010,00</b>	<b>292 547,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>169 010,00</b>	<b>292 547,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT - 88 - COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013	69 706,03
--	-----------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 720.00	1 479,60	0,00	4 240.40
2031	Frais d'études	2 720.00	0,00	0,00	2 720.00
2051	Concessions et droits similaires	3 000.00	1 479,60	0,00	1 520.40
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	53 600.00	30 861,77	1 193,04	21 545.19
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 000.00	960,00	0,00	9 040.00
2117	Bois et forêts	9 300.00	7 555,98	0,00	1 744.02
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0.00	6 597,60	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	14 500.00	4 273,47	0,00	10 226.53
21571	Matériel roulant - Voirie	0.00	1 175,08	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 000.00	1 809,94	0,00	7 190.06
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00	0,00	593,04	0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000.00	5 722,80	0,00	1 277.20
2184	Mobilier	0.00	1 930,32	0,00	0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 800.00	836,58	600,00	2 363.42
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	67 527.93	33 998,12	0,00	33 529.81
2313	Constructions	54 527.93	33 998,12	0,00	20 529.81
2315	Installations, matériel et outillage techniques	13 000.00	0,00	0,00	13 000.00
Total des dépenses d'équipement		126 847.93	66 339,49	1 193,04	59 315.40
16	Emprunts et dettes assimilées	8 801.00	8 799,06	0,00	1.94
1641	Emprunts en euros	8 801.00	8 799,06	0,00	1.94
AREGIC	CHAPITRE. A REGULARISER INVESTISSEMENT	0.00	0,00	0,00	0.00
AREGID	Compte à régulariser	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses financières		8 801.00	8 799,06	0,00	1.94
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		135 648.93	75 138,55	1 193,04	59 317.34
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 648.93	75 138,55	1 193,04	59 317.34
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		10 067,77			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	12 000.00	19 125,33	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	1 000.00	190,00	0,00	810.00
1322	Régions	0.00	10 325,27	0,00	0.00
1323	Départements	6 000.00	2 108,00	0,00	3 892.00
1328	Autres	5 000.00	6 502,06	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		12 000.00	19 125,33	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 256.21	48 256,21	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	5 860.51	5 860,51	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	42 395.70	42 395,70	0,00	0.00
Total des recettes financières		48 256.21	48 256,21	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		60 256.21	67 381,54	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	85 460.49			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		85 460.49	0,00		85 460.49
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 460.49	0,00		85 460.49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		145 716.70	67 381,54	0,00	78 335.16
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					140 000,00									
MON233041EUR/02					140 000,00									
MON254684EUR/02	RECETTE PERCEPTION	22/08/2005		01/02/2006	40 000,00	F		3.51	3.51		A	P	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2007		01/03/2008	100 000,00	F		4.13	4.13		A	P	N	A-1
<b>Total général</b>					140 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		78 942,77					8 983,59	3 502,14	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		78 942,77					8 983,59	3 502,14	0,00	
MON233041EUR02	N	0,00		18 162,68	5,17	F	3,51		2 678,16	731,51	0,00	
MON254884EUR02	N	0,00		60 780,09	7,25	F	4,13		6 305,43	2 770,63	0,00	
<b>Total général</b>		0,00		78 942,77					8 983,59	3 502,14	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

	<b>IV</b>
	A2.4

Structure	Indices en euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours	2				
	Montant en euros	100,00%				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	78 942,77				
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		8 801.00	8 799.06
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		8 801.00	8 799.06
1641	Emprunts en euros	8 801.00	8 799.06
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2014	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2013)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	8 799,06	1 193,04	10 067,77	20 059,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		91 321.00	III 5 860.51
Ressources propres externes de l'année (a)		5 860.51	5 860.51
10222	Dotations, fonds divers et réserves	5 860.51	5 860.51
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		85 460.49	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	85 460.49	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2014	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	5 860.51	0.00	0.00	42 395,70	48 256,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 20 059,87
Ressources propres disponibles	IV 48 256,21
<b>Solde</b>	V = IV - II (3) + 28 196,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (1)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>292 547,10</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 292 547,10</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	145 716.70	85 206.32	1 193.04	59 317,34
RECETTES	145 716.70	67 381.54	0.00	78 335,16
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	238 716.03	136 414.18	0.00	102 301,85
RECETTES	238 716.03	362 253.13	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 - ASSAINISSEMENT DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT (1)**

BUDGET : ASSAINISSEMENT DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT N°SIRET : 21880325200053				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	577 022.31	558 022.92	18 999.39	0,00
RECETTES	727 022.31	524 589.63	202 432.68	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	22 950.00	21 614.54	0.00	1 335,46
RECETTES	22 950.00	23 645.28	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCAS DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT (1)**

BUDGET : CCAS DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT N°SIRET : 26880396200011				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 910.00	1 730.99	0.00	179,01
RECETTES	1 910.00	1 910.00	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

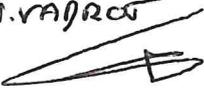
**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	722 739.01	643 229.24	20 192.43	59 317,34
RECETTES	872 739.01	591 971.17	202 432.68	78 335,16
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	263 576.03	159 759.71	0.00	103 816,32
RECETTES	263 576.03	387 808.41	0.00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>986 315,04</b>	<b>802 988,95</b>	<b>20 192,43</b>	<b>163 133,66</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 136 315,04</b>	<b>979 779,58</b>	<b>202 432,68</b>	<b>0,00</b>

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le LE MAIRE,  
 A La Neuveville-sous-Montfort, le 27 mars 2015  
 Le LE MAIRE, N. VADROT

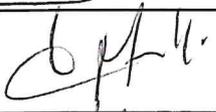
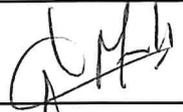


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
 A La Neuveville-sous-Montfort, le 27 mars 2015

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour : 10  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Date de convocation 17/03/2015

BALAUD Elisabeth	
BOULANT Gabrielle	
DROGUET Jean-Pierre	
GRANDVALLET Alain	
MARTIN Claude	
BIDET Jean-François	
COUSOT Gilles	
GLAUDY Nathalie	P/P - 
MAMELLE Catherine	
USINIER Denis	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/15, et de la publication le 10/04/15

